

Rapport moral

La production d'un tel rapport figure dans notre règlement intérieur. Mais un rapport « moral », quésaco ?

Il s'agit de vérifier que les actions menées par Vidoc, résumées dans le rapport d'activité, sont bien en accord avec ses textes fondateurs.

Elles auraient pu en dévier :

Tout d'abord au travers de La Bulle. Nous avons à 2 reprises décidé de refuser des articles que nous avons jugés incompatibles avec notre philosophie.

Ensuite, la dynamique amenée par les nouveaux adhérents a nécessité une attention particulière pour que Vidoc reste fidèle à son principe de faire participer le plus grand nombre d'habitants possible.

Un petit bémol peut-être à ce rapport idyllique : les thèmes retenus pour engager des projets avec les habitants ne vont pas être faciles. Les propositions que la population pourra faire dépasseront probablement, pour une part importante, la compétence des pouvoirs locaux...

Conclusion : oui, à ce jour toutes les actions menées par Vidoc sont en accord avec ses textes fondateurs et avec sa proposition de convention avec la Mairie. Et c'est un bonheur.